

Chronique

Miroir, mon beau miroir...

samedi 24 octobre 2009, par [BLANCHARD Sandrine](#) (Date de rédaction antérieure : 21 octobre 2009).

Pour convaincre les femmes que leur beauté n'a pas de prix, que ne feraient pas les fabricants de cosmétiques ! Après nous avoir proposé, cet été, de « bronzer utile », c'est-à-dire de mincir en bronzant grâce à une crème « *solaire, amincissante et waterproof* » - eh oui, trois en un ! - voici que débarque, en ce début d'automne, le mascara vibrant !

Non, mesdames, il ne s'agit pas de maigrir en se maquillant, mais d'obtenir des « *cils de rêve* » et « *sans paquets* » grâce au moteur et à la pile miniature incorporés dans le manche de votre mascara. A défaut d'être utile ou efficace, la dernière invention du rayon maquillage a le mérite de donner le sourire et même des « *sensations hilarantes* », témoignent certaines utilisatrices. Imaginez : 7 000 oscillations par minute ! Mieux vaut ne pas rater la cible.

Il est d'ailleurs déconseillé d'utiliser ce « power mascara » en voiture, en métro ou en bus, en cas de conjonctivite ou autres soucis oculaires et de se concentrer face à un miroir, dans une pièce bien éclairée. Bref, il faut appuyer sur la commande du moteur, ne pas éclater de rire au « zzzzz » du vrombissement et rester précise.

A 35 euros le tube, il faut espérer que la pile soit de longue durée, d'autant qu'un seul passage ne suffit pas pour obtenir le résultat escompté. Après Martine Aubry victime, en janvier, d'un « *problème oculaire* » lié à un dérapage de crayon à cils, y aura-t-il des accidents de mascara vibrant ? Au nom du principe de précaution, je propose que les autorités sanitaires se penchent sur ces nouveautés du rayon cosmétique.

Et puis, mesdames, ne rêvez pas. Les miracles pour allonger les cils n'existent pas. Rappelez-vous. En 2007, la belle Penélope Cruz vantait dans une publicité les mérites du mascara « Telescopic ». Une consommatrice, qui suspectait l'actrice espagnole de porter des faux cils, avait saisi l'Advertising Standards Authority (ASA), équivalent britannique du Bureau de vérification de la publicité (BVP). Après plusieurs mois d'enquête, l'ASA demandait au numéro un mondial des cosmétiques de préciser que des faux cils avaient été ajoutés pour le tournage des spots télévisés.

A l'heure où une députée UMP, Valérie Boyer, a déposé une proposition de loi sans avenir pour faire la guerre aux photos retouchées qui allongent les corps et lissent les visages, on pourrait imaginer une autre proposition de loi pour en finir avec les promesses fallacieuses de réduire les rides en vingt jours, de faire disparaître la peau d'orange en deux semaines ou d'allonger les cils de 60 % en un coup de mascara.

Désormais, on nous propose, à côté du shampoing, de l'après-shampoing et des sprays démêlants, des soins de nuit pour cheveux ! Dormez, vos cheveux se réparent. Cela peut coûter jusqu'à 28 euros les 75 ml, mais, c'est promis, quelques gouttes suffisent. Les consommatrices ont un slogan tout trouvé : *arrêtez de nous mentir, parce qu'on le vaut bien.*

Sandrine Blanchard

P.-S.

* Article paru dans le Monde, édition du 22.10.09. LE MONDE | 21.10.09 | 13h53 • Mis à jour le 21.10.09 | 13h53.

* Sandrine Blanchard. Courriel : blanchard@lemonde.fr.